RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UPEC | FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

ARRÊTÉ 2026-ÉLECTIONS-CS-04

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL
Pour l'élection partielle d'un représentant du collège 1 des membres du Comité scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Technologie, communément appelée, Faculté des Sciences et Technologie de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologie de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

VU *le code de l'éducation ;*
VU *le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;*
VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
VU *les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Technologie révisés par le Conseil d'administration en date du 13 décembre 2019 ;*
VU *les statuts du Comité scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche adopté par le Conseil de la Faculté des Sciences et Technologie en date du 4 décembre 2025 ;*
VU *la délibération CA-2026-ÉLE-UPEC-32 du Conseil d'administration en date du 7 septembre 2026 par laquelle Monsieur Pierre WOLKENSTEIN a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue de l'élection partielle d'un représentant du collège 1 des membres du Comité Scientifique de la Faculté des Sciences et Technologie, se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	**Au plus tard le mercredi 18 novembre 2026**
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	**Au plus tard le mardi 24 novembre 2026 à 16h00**
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	**Mercredi 2 décembre 2026 à 16h00**
DATE DU 1ER TOUR DE SCRUTIN : LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2026 DE 10H À 16H	
Clôture des opérations de vote, dépouillement et proclamation des résultats pour le premier tour	**Mardi 8 décembre 2026**
DATE DU 2ND TOUR DE SCRUTIN : LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2026 DE 10H À 16H	
Clôture des opérations de vote, dépouillement et proclamation des résultats pour le second tour	**Mardi 15 décembre 2026**
Ouverture de la période de recours contentieux	**Mardi 15 décembre 2026**

ARRÊTÉ 2026-ÉLECTIONS-CS-04

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL
Pour l'élection partielle d'un représentant du collège 1 des membres du Comité scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Technologie, communément appelée, Faculté des Sciences et Technologie de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

ARTICLE 2 :

Le Directeur ainsi que la Responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 29 octobre 2026

Le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologie

Le Directeur de l'UFR
de Sciences et Technologie

Marc PRESSET

Marc PRESSET